

DEPARTEMENT

de  
SEINE-MARITIMEARRONDISSEMENT  
DE DIEPPE

CCAS d'EU

## CCAS DE LA VILLE D'EU

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration

Séance du 13 Avril 2023

Nombre de conseillers		
en exercice	présents	votants
13	9	13

Date de convocation
07 avril 2023

Objet de la délibération
--------------------------

SUBVENTION DE  
FONCTIONNEMENT VILLE  
D'EUDélibération portant sur l'octroi de  
la subvention de fonctionnement de  
la ville d'Eu au CCAS

L'an deux mille vingt-trois, le treize avril, à Eu, le Conseil d'Administration du CCAS de la Ville d'EU s'est réuni à la salle Michel Audiard, sous la Présidence de Monsieur Michel BARBIER, Président, en session, par suite de la convocation faite par Monsieur le Président, dans le délai voulu par la loi.

MME TURPIN Peggy, Directrice CCAS, désignée comme secrétaire de séance, procède à l'appel nominal.

**Présents** : M. BARBIER Michel, MME BRIFFARD Claudine, MME COINTREL Françoise, M. DANJEAN Laurent, MME DUNEUFGERMAIN Thérèse, MME FIRION Isabelle, MME PARIS Christine, MME THOUVENEL Rolande, M. VASSELIN Julien.

**Absents** : MME BELLEVILLE Séverine, MME MALLET Elisabeth, MME PLANCHON Agnès, MME VANDENBERGHE Isabelle.

**En exercice** : 13

Présents : 9

Pouvoirs : 4

Absents : 4

**Nombre de voix** :

POUR : 13

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Monsieur le Président informe le Conseil d'Administration qu'une demande de subvention de fonctionnement a été faite à la ville d'Eu au titre de l'année 2023.

A cet effet, une subvention a été votée en Conseil Municipal et sera versée au CCAS pour l'année 2023 pour le fonctionnement du CCAS et de son SAAD.

**Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré décide :**

**Article 1** : d'autoriser monsieur le Président à signer tout document en lien avec la subvention de fonctionnement de la ville.

**Article 2** : d'inscrire les crédits correspondant à l'article 20101 du CCAS de Eu.


Envoyé en préfecture le 19/04/2023  
Reçu en préfecture le 19/04/2023  
Publié le budget primitif 2019 et  
ID : 076-267601086-20230413-DEL2310-DE

Fait et délibéré à EU  
En séance du 13 avril 2023

Pour Extrait Conforme,

Le Président du CCAS de la Ville d'EU,

*Par délégation de la Vice Présidente*



Michel BARBIER